

### **Avis d'une demande d'autorisation d'usage conditionnel**

Avis public est donné que, lors de sa séance qui aura lieu le 8 octobre 2024 à 9 h 30, au 300, rue Saint-Charles Ouest, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil statuera sur la demande d'autorisation de l'usage conditionnel suivant :

Autoriser au 341, rue Saint-Charles Ouest, l'usage 711310-03 – *Organisateur d'évènements artistiques avec installations.*

Toute personne intéressée pourra se faire entendre à propos de cette demande, par le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, lors de ladite séance.

Longueuil, le 19 septembre 2024.

Véronica Mollica, avocate  
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil